

MENTIONS LEGALES

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à l'équipe de la **Direction Formation**, tenue au secret professionnel.

Les données recueillies seront conservées pendant une durée de **2 ans** avant destruction.

Les données personnelles recueillies dans le cadre de ce projet font l'objet d'un traitement par son/sa **responsable opérationnel/le, la Direction Formation**, rattachée à l'Université Paris 8. Le **responsable légal du traitement est l'Université Paris 8**.

Le projet concerné par cette étude a fait l'objet d'un encadrement juridique conforme à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et en application du Règlement général sur la protection des données du 25 mai 2018 (RGPD) ; Vous pouvez à tout moment demander à modifier, rectifier ou à retirer* les données renseignées en vous adressant **au service de la VAE ou du Pôle pilotage**.

Pour les questions juridiques liées au traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez joindre le délégué à la protection des données au moyen des adresses suivantes :

- Par voie électronique à : dpo@univ-paris8.fr,
- Par courrier postal :

Délégué à la protection des données

Direction Générale des Services
Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
2 rue de la Liberté
93526 SAINT DENIS CEDEX

NB : Le délégué à la protection des données (DPO) de l'Université Paris 8 est votre interlocuteur uniquement pour toute demande juridique d'exercice de vos droits sur ce traitement.

Réclamation auprès de la CNIL : Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (commission nationale informatique et libertés www.cnil.fr)

*** Les limitations aux différents exercices des droits, seront étudiées en application de l'article 89.2 du RGPD relatif aux exceptions.**

Le 22/02/2022